



Le FINÉSIEN

1er juin 2024

Bulletin Municipal



TOUS AVEC LE TEE-SHIRT DE BREAKDANCE



BREAKDANCE

INFOS PRATIQUES

Services d'urgence et de garde

Samu : 15

Urgence en Europe : 112

Urgence par sms ou fax : 114

Pompiers : 18

Médecin de garde : 3624

Gendarmerie : 17

Pharmacie : 3237 (payant)

S.O.S. Amitié : 02 99 59 71 71

Violence Femmes Info : 3919
(24h sur 24 et 7 jours sur 7)

Drogue, alcool, tabac service :
08 00 23 13 13

Architecte conseil

Un architecte conseil du département vous accompagne pour vos travaux. Permanence tous les deuxièmes jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h30 à Saint-Aubin d'Aubigné, prendre rendez-vous au 02 99 69 86 86

We Ker , un territoire pour l'emploi

Permanences de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans. Les mardis et vendredis matin au Point accueil Emploi de Saint-Aubin d'Aubigné, les jeudis matin à la mairie de Montreuil-Sur-Ille. Prise de rendez-vous et informations au 07 60 84 44 16 ou à kwahid@we-ker.org

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice peut intervenir pour : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, querelle de voisinage...

Permanences sur rendez-vous :

Melesse au 02 99 13 26 26,
La Mézière au 02 99 66 01 99,
Saint-Aubin d'Aubigné à michel.cambert@conciliateurdejustice.fr



Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Mairie de FEINS :

2 rue des Écoles

35440 FEINS

Tél : 02 99 69 70 52

Mail : feins@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mercredi / Jeudi :

8h30 - 12h

Mercredi : 13h30 - 16h30

Samedi : 9h - 11h30

Retrouvez l'actualité de FEINS sur (Application gratuite sur Apple Store et Android Play Store)



Horaires bibliothèque :

Mercredi : 10h00 - 12h00 / 15h30 - 17h30

Samedi : 10h00—12h00

Tél : 02 99 69 66 25

Directeur de publication : Alain FOUGLÉ - Réalisation / Conception
Mairie de FEINS

VIE MUNICIPALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

INSEE : Recensement de la population 2024 sous réserve des résultats officiels de l'INSEE

Le recensement de la population s'est très bien déroulé avec les 2 agents recenseurs du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

Le taux est de 63,9 % pour les réponses par internet

Le Bilan du recensement : 1078 bulletins individuels + 4 bulletins individuels (FLNE) Feuilles Logement non enquêtées, ce qui donne un Total habitants de **1082**

Il a été recensé en Résidence secondaire = **13**

Population municipale est égale à **1082 + 13 = 1095 habitants**

Population à part (un des enfants **majeurs** est logé à l'extérieur pour ses études ex : RENNES)

Avec la population comptée à part, **la population totale** sera probablement supérieure à 1100 habitants.

Les chiffres seront analysés dans les mois à venir par l'INSEE et deviendront officiels dès lors que l'Institut publiera les données courant 2^{ème} semestre 2024.

Elément de comparaison lors du dernier recensement en 2018

Texte de présentation de l'enquête :

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(ice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés du 08/04/2024 au 28/04/2024. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

SMICTOM



www.valcobreizh.fr

Les horaires de la déchetterie De Montreuil sur ille (à partir du 1^{er} Avril)

Mercredi : 14h / 18h

Vendredi : 9h / 12h

14h / 18h

Samedi : 9h / 12h

14h / 18h

1er JUIN - LE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE A L'ETANG

Le relais de la flamme olympique est un évènement mondial, un moment unique que nous ne revivrons pas, et la flamme passe chez nous sur l'étang de Boulet. Ce spectacle que beaucoup ont rêvé d'avoir, nous l'aurons. Nous sommes tous très fiers que la commune ait été choisie pour accueillir la flamme olympique. Le relais nous offre une occasion unique de faire découvrir le domaine de Boulet, ses activités de loisirs mais aussi son potentiel sportif, touristique et naturel. C'est un formidable coup de projecteur, donc un grand merci à M. Jean Luc CHENUT, Président du Département d'avoir proposé Feins et l'étang de Boulet.

La flamme partira à 9h50 du domaine de Boulet et après être allée jusqu'à la digue de Dingé, le retour au domaine de Boulet est programmé à 10h20.

Ce spectacle est à découvrir à partir des berges de l'étang mais pas n'importe où. Il faudra se placer entre le Bas Val et le Vau Guérin pour être aux premières loges. L'accès au domaine de Boulet sera strictement réservé au COJOP (Comité Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques) et les accès à l'étang seront réglementés. Ainsi entre 8h et 11h, la route de la Bijouterie sera interdite à toute circulation, même piétonne, la route de Marcillé entre le bourg et la Croix Verte ainsi que la route de Dingé entre le Val et la route de Saint léger seront interdites à la circulation. Les habitants des routes de Dingé et Marcillé devront prévoir leur déplacement, seuls les services d'urgence pourront emprunter ces deux routes. Les Finésiens sont fortement encouragés à descendre à l'étang à pied par le chemin des tilleuls, un parking vélo sera aménagé sur le parking de la salle des fêtes route de Dingé, reste pour les automobilistes à accéder aux parkings situés au Val en passant par le bourg pour ensuite rejoindre l'étang.

A partir de 11h, des animations en lien avec les Jeux Olympiques seront proposées au public avec buvette et restauration sur place. Les enfants de l'école de Feins feront une démonstration de Breakdance (discipline olympique) à 14h.

Rendez vous le 1^{er} juin pour profiter au mieux de ce moment mémorable et passer une excellente journée olympique.

Alain FOGLE, Maire de Feins

PLANNING DES ANIMATIONS

9h50 - 10h20
flamme

Parcours de la

10h45

Chorale de l'école publique de La Mézière, en partenariat avec l'école de musique de l'Illet.

11h15 - 12h

Démonstration des courses nautiques en kayak et en aviron avec les clubs de Feins et St Grégoire

12h - 16h30

Activités sportives et de loisirs : Course d'orientation / Parcours sportifs Olympiades / Parcours mobilité paralympique / Jeux pour les 3-10 ans / Animations nature / Baptêmes de voile, de kayak et d'aviron / Danse des J.O / flash mob

14h

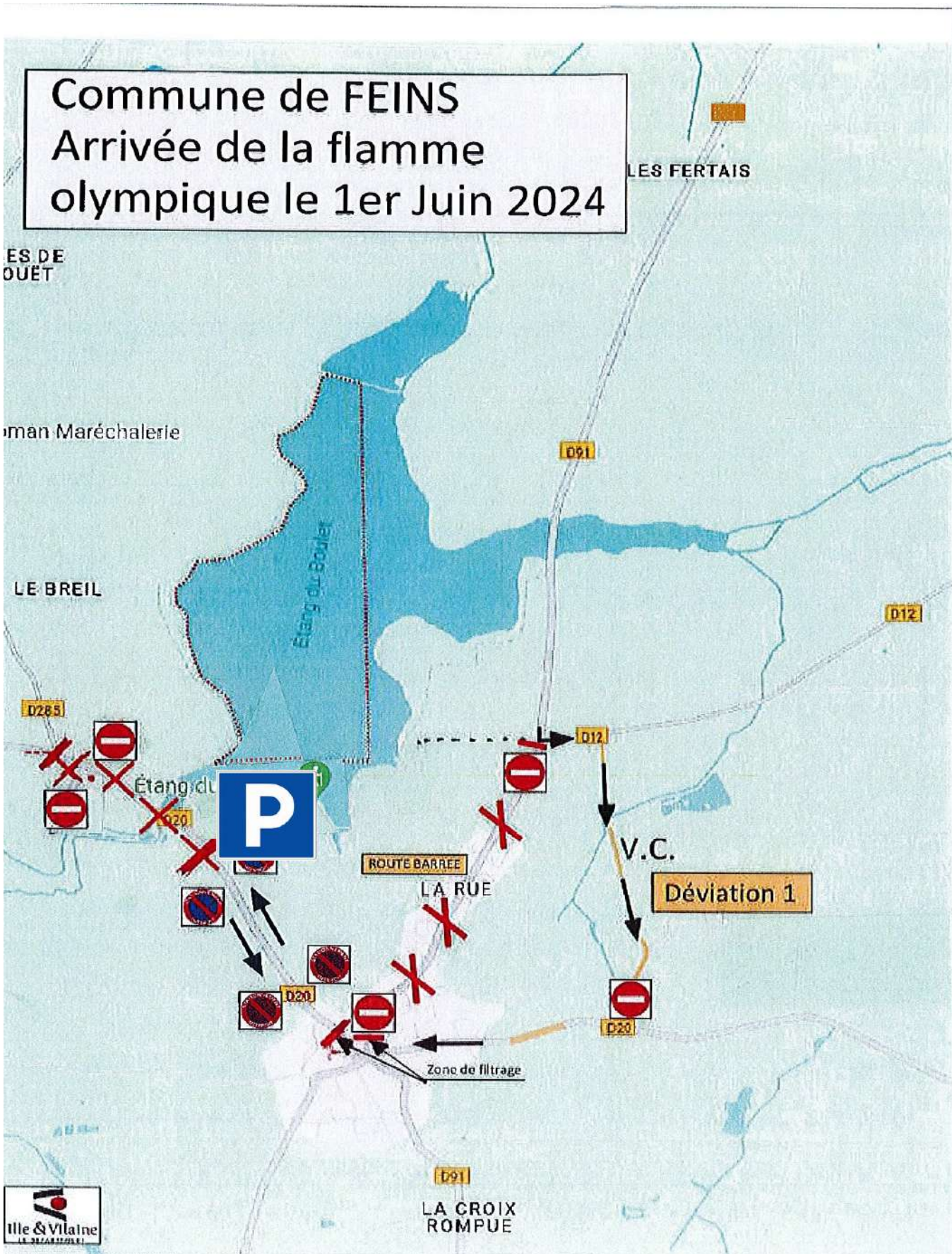
Breakdance par les élèves de l'école de Feins, en partenariat avec l'OCSPAC

17h

Concert avec la fanfare Blue Not Brass Band

LES REGLES DE CIRCULATION

Les routes de Marcillé et Dingé seront interdites à toute circulation entre 8h et 11h



LE PARCOURS

Départ à 9h50 du domaine de Boulet

La flamme voyagera sur des canoés kayak

6 relais, de la flamme sont prévus sur le parcours

Retour au domaine de Boulet à 10h20



LES ANIMATIONS

BIENVENUE à la journée du passage de la flamme

accès à ce site à partir de 11 h

Allumée à Olympie depuis le 16 avril 2024, elle arrive aujourd'hui à Feins.

Cette journée de passage olympique est un moment festif et mémorable sur le territoire.

Nous remercions les associations locales, les clubs sportifs et les bénévoles présents qui œuvrent à vous proposer une journée d'animations sur le thème du sport.

Cette programmation nautique et terrestre, pour tous les âges, est organisée sur un site labellisé Natura 2000, nous vous remercions de le préserver.

Nous vous souhaitons une belle journée aux couleurs de l'olympisme.

Activités terrestres

STANDS

Activités nautiques

BÂTIMENTS

Activités culturelles



APPEL AUX BÉNÉVOLES

Comme vous le savez, le relais de la flamme olympique passe sur notre territoire le samedi 1^{er} juin.

Aussi, pour que cette journée soit une réussite nous avons besoin de bénévoles.

Il est encore possible de contribuer à cette journée du 1er juin 2024 où le relais de la flamme olympique traversera huit villes d'Ille-et-Vilaine dont la commune de Feins au Domaine de Boulet.

Le Val d'Ille-Aubigné et ses partenaires prévoient de nombreuses activités pour faire de l'évènement une grande fête populaire !

Nous recherchons des bénévoles désireux de contribuer au succès de cette journée (accueil, information, animation...). Avec la possibilité d'intervenir à la journée (7 h 30-18 h) ou à la demi-journée.

Inscriptions 02 99 69 86 00

THÉÂTRE LES NOCT' EN BULLES

La troupe de Théâtre Les Noct'en Bulles recherche de nouveaux comédiens, n'hésitez pas à les rejoindre !

Contact : 06 77 22 16 66



La troupe de théâtre les Noct' en Bulles s'est produite les 8-9-10 et 15-16-17 Mars 2024. C'était une fois de plus un carton plein, un régal pour les spectateurs. L'auteur de la pièce « Que d'O's, Que d'O's » Bernard Lenne s'est déplacé depuis les deux Sèvres pour la dernière représentation. Il à été très agréablement surpris par l'interprétation, il y a pris beaucoup de plaisir en déclarant que ça fait vraiment du bien, qu'ils jouaient avec beaucoup de naturel.

Une immense satisfaction pour la troupe.

Quant aux jeunes, ils ont interprété « On va s'aimer » une pièce écrite par Morgane et Louane. Cette année encore, ils nous ont prouvé que la relève était assurée.

Encore bravo à tous pour votre investissement et votre dose de bonne humeur ! A l'année prochaine...



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



AMICALE DU PALET DE FEINS

SAMEDI 6 juillet 2024 - Parking salle des fêtes « rue de Dingé »

Concours de palets.

Le matin à partir de 9h : en individuel - 4 palets

CHALLENGE Jean-Pierre LORET

Engagement remis en jeu plus 20 euros + coupe

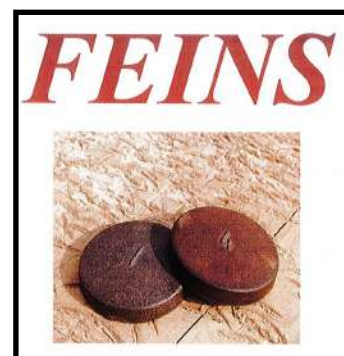
L'après-midi à partir de 13h30 concours par équipes de 2 joueurs -4 palets.

CHALLENGE Jean Pierre LORET

Engagement remis en jeu plus 100 euros + coupes.

Buvette - Galettes saucisses

Inscription : 06 83 07 52 52



COMITÉ DES FÊTES

FEINS
20
Juillet
2024

Soirée Animée
Sans les
Chaussettes !

Mais avec
des Moules !

Et avec
des Frites !

Réservations
Avant le 17 juillet
BAR DU CENTRE - FEINS
Mme BRUGALIS - FEINS
Ou au : 06 76 01 07 70

10€
La part

Sur Place
Ou
A emporter

Organisé par le Comité des Fêtes de Feins

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS VERBAL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les compte-rendus exhaustifs des conseils municipaux du :

31 janvier, 28 février, 3 avril et 15 mai 2024 sont consultables sur :

www.feins.fr rubrique « votre mairie » onglet « publications- PV conseil municipal »

ECOLE PIERRE-MARIE CHOLLET



Avec Eaux et Vilaine, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont découvert la faune et la flore du ruisseau, de la mare et de l'étang. Mieux connaître pour mieux protéger le milieu fragile local.

Les élèves de CM2 ont eu 6 séances de voile sur l'étang de Boulet. Des vents de 5 km/h à 80 km/h ont été domptés par les petits Finésiens avec plus de ou moins d'angoisse mais avec tous une grande réussite.



CAFÉ DE LA RIGOLE

Le café de La Rigole (Le Relais du Boulet) situé 3 place de l'église à Feins, organise le samedi 1er juin prochain à 20h00, un concert de Vincent PREMEL, musique de bistrot à texte envoûtant. Entrée libre.



INFOS

FRANCE SERVICES (SENS DE BRETAGNE)

Vous accueille et vous accompagne pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est totalement gratuit.

- CAF, ANTS, Assurance maladie, Assurance retraite, finances publiques, France travail, France renouv, Poste, MSA, Point justice.

Lundi : 9h / 12h - 14h / 17h30 Mardi : 9h / 12h - 14h30 / 17h30

Mercredi : Fermé Jeudi : 9h / 12h - 14h / 17h30

Vendredi : 9h / 12h - 14h / 17h30 Samedi : 9h / 12h

Site web : <https://www.france-services.gouv.fr>

Courriel : sens-de-bretagne@france-services.gouv.fr

Adresse : Place de la Gare 35490 sens de Bretagne. Tel : 02.23.25.13.14

Une permanence est prévue à la Mairie de Saint-Aubin d'Aubigné, le 13 et 27 Mai 2024, le matin, au pôle France Services pour une aide sur votre déclaration d'impôts.

Le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) se renforce

Mis en place depuis 2012, le service de location de VAE a évolué afin de toucher davantage d'utilisateurs, de maintenir l'accès au service pour les publics en difficulté et de compléter l'offre, en augmentant le volume de la flotte de VAE et en diversifiant les modèles proposés à la location avec 2 vélos pliants et 2 vélos cargos.

Pour 2024, il est prévu d'enrichir encore le service avec de nouveaux types de vélos et d'accessoires disponibles à la location.

De plus, pour faciliter l'accès au service des habitants, 4 points-contacts ont été créés pour la distribution, la récupération, la maintenance et la restitution des vélos à Montreuil-le-Gast, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné et Sens-de-Bretagne.

Ces nouvelles modalités ont permis d'augmenter le nombre annuel d'utilisateurs : 109 contrats et 82 usagers en 2023 (contre environ 60 usagers par an jusqu'en 2021) et ont permis de diversifier la provenance géographique des usagers : 18 communes sur 19 représentées en 2022 et 2023, contre 13 en 2020.

Retrouvez les nouveaux modèles, les tarifs, durées de location et modalités sur le site de réservation en ligne : <https://viavelo.valdille-aubigne.fr>



ÉTAT CIVIL



25 janvier 2024 - DEHERGNE Malia

RAPPEL INCIVILITÉS

Les déchets verts et voisinage : Interdiction de brûler des déchets verts dans les barbecues, incinérateur de jardin ou à l'air libre, en lotissement notamment, fumée créant une nuisance olfactive pour les voisins qui peut être passible d'une amende, rappel sur la loi.

Nuisances sonores diurne : Si les aboiements de votre chien perturbent votre voisinage en raison de leur caractère répétitif, intense et/ou durable dans le temps, vous vous exposez au risque de sanctions. En conséquence, les aboiements de votre animal peuvent être considérés comme une nuisance dès l'instant qu'ils sont trop forts, trop répétés ou trop longs.

Limitation de vitesse : Les beaux jours arrivant, par mesure de sécurité, merci de bien respecter la limitation de vitesse (vitesse réglementaire à confirmer) dans les divers lotissements et hameaux de la commune afin de protéger les riverains et en particulier les enfants qui n'ont pas tous la notion du danger selon leur âge. **MERCI POUR EUX !**

Suite à de nombreuses plaintes en Mairie, nous vous informons que tout propriétaire de chiens est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canine.

Non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

JARDINS FAMILIAUX

Des parcelles sont disponibles à la location, nous recherchons de nouveaux jardiniers motivés pour s'en occuper. Si vous avez envie d'un jardin partagé pour cultiver vos légumes, contactez la mairie pour plus d'informations au 02 99 69 70 52.

RAPPEL

Pour toutes inscriptions à l'école pour la rentrée scolaire 2024 / 2025, veuillez vous inscrire en Mairie.

JARDINAGE

Le paillage des cultures permet au sol de rester humide plus longtemps donc de limiter l'arrosage. Il permet aussi de limiter la pousse de mauvaises herbes et enfin favorise la vie souterraine ce qui améliore la qualité du sol.

A LOUER

COSFI vous propose à la location 2 beaux bureaux équipés de 18m² ainsi qu'une salle de réunion de 20m² disponible à la journée, demi-journée ou à l'heure en fonction de vos besoins. Le tout dans un bâtiment neuf et agréable offrant une vue sur la nature environnante situé à Andouillé-Neuville.

Pour plus de renseignements, me contacter par téléphone (06 72 44 43 46)

ÉLAGAGE

Dans le cadre de la PAC, toutes interventions de taille et de coupe sur vos haies sont interdites du 16 mars jusqu'au 15 août, de manière à protéger la période de reproduction des oiseaux.

RECHERCHE A LOUER

2 hectares pour cheval et ânesses.
Accès carrossable pour apport d'eau et foin.
Contact : 06 51 56 66 57